

Je soutiens l'initiative « ENSEMBLE EN TERRE SAINTE »

Les informations obligatoires à renseigner sont précédées d'un astérisque.

♦ PERSONNE PHYSIQUE

* Mme * M.

* Nom

* Prénom

* Adresse complète

* Code Postal * Ville

Pays Tél.

Courriel Né(e) le N° dép

Nationalité

♦ PERSONNE MORALE (SOCIÉTÉ, ASSOCIATION, ...)

* Dénomination

* Forme juridique

* Adresse du siège social.....

* Représentant légal

* agissant en qualité de Tél.....

Courriel

Pour toute correspondance, Les Pèlerinages Diocésains de Vendée adresseront le courrier aux nom et prénom

JE FAIS UN DON DE €

Par chèque à l'ordre de « Fonds de dotation Richelieu »

Par un don en ligne sur <http://donsenligne.catho85.org/main/formulaire.php>

Onglet : don pèlerinages diocésains

Je désire un reçu fiscal

OUI NON

RÉDUCTION D'IMPÔT

Pour les particuliers: une réduction d'impôt sur le revenu, égale à 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. (exemple : si vous faites un don de 100 €, il vous coûtera 34 €)

Lorsque le montant des dons excède 20% du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes.

Pour les entreprises : une déduction fiscale de 60% du don sur votre impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. En cas de dépassement, l'entreprise peut reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants. Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant de votre don, dans la limite des 20% de votre revenu imposable.